

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Production et échanges

Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines.	
Le cas Zmaragdus	209
JEAN-MARIE PAILLER	
Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron)	229
PHILIPPE ABRAHAM	
Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine	245
BERNARD LÉCHELON	
La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène	281
JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ	
Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste	297
MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY	
Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C.	313
VINCENT GENEVIÈVE	
Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes	333
PIERRE PISANI	
Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire	355
EMMANUEL MAROT	
Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.)	383
JÉRÔME TRESCARTE	
L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène	423
MARTINE GENIN	
La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire	431
STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC	
Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production	461
CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS	

Cultes et sanctuaires

Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine	477
WILLIAM VAN ANDRINGA	
Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux	483
JEAN-LUC SCHENCK-DAVID	
Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron	535
SANDRINE TALVAS	
<i>Condatomagos ad confluentem</i>	549
DANIEL SCHAAD	
Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ?	559
ROBERT SABLAYROLLES	
Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque	573
JEAN-CHARLES BALT	

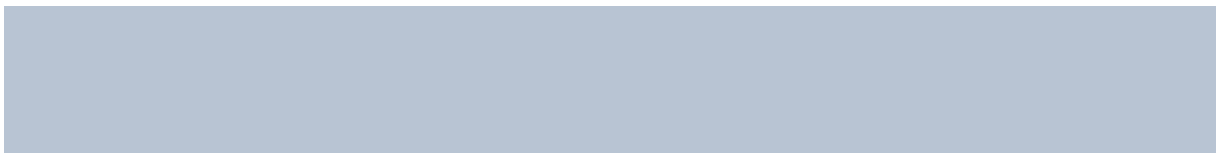
Les agglomérations

Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines	589
PHILIPPE LEVEAU	
<i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i>	603
DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE	
Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires	637
PIERRE PISANI	

Conclusion

Conclusion	685
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête





Les Rutènes dans la Gaule romaine d'Auguste. En raison des incertitudes qui subsistent sur la date d'accès au rang de cité d'un certain nombre de peuples ou de tribus, il est difficile de donner sans réserve une carte des cités de la Gaule à un moment précis du Haut-Empire. La fourchette chronologique et les thèmes abordés lors de ce colloque ont cependant nécessité de présenter une carte de la Gaule à l'époque julio-claudienne et non aux II^e et III^e siècles où la structuration territoriale et le nombre de cités sont mieux connus. Nous avons donc tenté cette approche sans en oublier les limites. Avec l'aimable autorisation des auteurs, nous avons utilisé en toile de fond la carte parue dans M. Monteil et L. Tranoy, *La France gallo-romaine*, Coll. Archéologie de la France, Inrap-La Découverte, 2008.

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène

Jean Delmas

Dans sa synthèse *Les Rutènes*, parue en 1948, A. Albenque a réservé plusieurs chapitres à la toponymie et à l'ethnologie : "Les toponymes celtiques du Rouergue", "Les noms en -ac", "Survivance des traditions indigènes chez les Rutènes". En soixante ans, ces disciplines ont fait en Aveyron des avancées importantes. Progrès en ethnologie du fait, en particulier, de plus de quarante années de collectes, d'expositions, de recherches du Musée du Rouergue et de confrontation des résultats avec les découvertes de l'archéologie. Progrès encore du fait de la collecte de traditions orales sur l'ensemble du territoire grâce à l'opération départementale *Al canton* (1991-2004). Signalons les études sur le vocabulaire et sur des points de droit ou de technique publiées dans le *Bulletin du Cercle généalogique du Rouergue* et dans les *Cahiers d'archéologie aveyronnaise* qui font apparaître que l'héritage préromain est plus important que ce que l'on croit : *agina*, au sens d'épouse, *bornh*, de tronc creusé, *draia-draiga*, de chemin de transhumance, *parran*, d'enclos pour les troupeaux, *verquièreira*, de dot, etc. Progrès en toponymie grâce aux travaux de J. Astor, de J.-P. Chambon, de Fr.-R. Hamlin, d'A. Nouvel, d'A. Soutou, etc. Nous disposons en outre pour cette discipline de sources manuscrites plus abondantes et plus accessibles, comme les séries des cadastres et des compois qui sont entrés aux Archives départementales ces dernières années. Quelques chiffres sur lesquels je reviendrai : Albenque avait

recensé en Rouergue 21 toponymes en *-uéjoul*s. En explorant les matrices cadastrales, en élargissant le thème aux toponymes en *-uéja* et en *-uech* et aux variantes linguistiques en *-ioja*, j'arrive à 120 noms environ, base suffisamment représentative pour que l'on puisse l'utiliser sans encourir la critique récente et stimulante d'E. Zadora-Rio dans "Archéologie et toponymie, le divorce" (2001).

Le sujet de cette communication pourrait être d'une certaine façon "l'héritage vivant". Quelle part de l'héritage gaulois, qui serait encore vivante, peut-elle nous aider à retrouver le territoire rutène ? Vaste sujet, plus vaste qu'on ne le pense. J'ai retenu quatre thèmes :

- Que nous apporte l'histoire des limites civiles et ecclésiastiques, censées perpétuer celles de l'Antiquité ? Ce sera l'application de la "méthode régressive".
- La langue d'oc, non pas en tant que telle, mais dans sa variété dialectale ou sous-dialectale, peut-elle nous permettre de tracer des lignes, des isoglosses ou mieux des faisceaux d'isoglosses, témoignant d'anciennes divisions ? C'est la thèse des substrats.
- La toponymie peut-elle nous aider à dresser des cartes de diffusion de faits culturels ou de leur absence ? Je répondrai brièvement et avec prudence par quelques exemples.
- Les toponymes de la famille du gaulois *equoranda* (*icuoranda*, selon J. Lacroix), qui aurait le sens de juste limite, nous permettent-ils de dessiner aussi les

contours du territoire rutène ? Albenque en notait six, j'en propose trente-trois.

LIMITES CIVILES ET LIMITES ECCLÉSIASTIQUES

Il est d'abord nécessaire d'esquisser une rapide histoire des limites du département de l'Aveyron, jadis Rouergue. Si l'on applique la méthode régressive "fondée sur le principe selon lequel les limites des diocèses médiévaux ont été calqués sur les limites administratives de l'Empire romain, lors de l'institution des métropoles du V^e siècle"¹, les limites du territoire rutène seraient celles du diocèse de Rodez d'avant 1317 (création du diocèse de Vabres), dont, selon l'opinion générale, le département de l'Aveyron serait le continuateur. Certains comprennent dans ce territoire les Rutènes indépendants et les Rutènes provinciaux, pensant que l'unité aurait été rétablie à l'issue de la conquête de César. D'autres pensent que les Rutènes provinciaux ont été définitivement séparés de leurs frères qu'ils avaient d'ailleurs combattus en 52 a.C. et qu'il faut les chercher dans l'actuel département du Tarn ou dans celui de l'Hérault. Quelles que soient les thèses, leurs partisans ne mettent pas en cause le principe de la continuité des limites. Mais tout n'est pas si simple.

Le département de l'Aveyron a été créé le 25 janvier 1790. Il a été amoindri en 1808 du territoire actuel du canton de Saint-Antonin, rattaché au nouveau département de Tarn-et-Garonne. Mais contrairement à ce que l'on dit communément, les constituants ont adopté non l'ancienne circonscription ecclésiastique, celle du diocèse de Rodez d'avant 1317, mais la circonscription civile, celle de l'ancienne sénéchaussée de Rouergue, correspondant elle-même au comté de Rouergue. On note entre ces deux circonscriptions quelques différences. J'ai noté les principales :

— deux paroisses du Nord-Aveyron, Chaniès et Lacalm, étaient au civil du Rouergue, mais du diocèse de Saint-Flour. On trouve dans la paroisse

de Lacalm un bois de Guirandes dont le nom appartient à la famille *equoranda*. Du fait que ce bois se trouve à l'est de Lacalm, sur la limite civile du Rouergue et non sur la limite diocésaine, il faut accorder une plus grande ancienneté à la première, dont le toponyme est le marqueur.

— La paroisse d'Estables, aujourd'hui commune de Saint-Laurent d'Olt, était du diocèse de Mende, mais du Rouergue.

— Peyreleau était du Rouergue, mais du diocèse de Mende. Cette dernière appartenance serait tardive, car le lieu aurait primitivement dépendu de Saint-Jean-des-Balmes, diocèse de Rodez, puis en 1317 de Vabres. Une enquête de 1289 sur les limites des pays de Rouergue et de Gévaudan, dont le procès-verbal est conservé aux Archives départementales de la Lozère, laisse entendre "*que la senesqualha de Belcayre d'aquel cartia non tirava plus mas que l'avesquat de Mende et la senesqualha de Rovergue que l'avesquat de Rodez*" (d'après une transcription de l'abbé Baldit). Traduction : "Dans ce secteur, la sénéchaussée de Beaucaire ne s'étendait pas plus que le diocèse de Mende ni celle de Rouergue plus que le diocèse de Rodez". On remarquera que l'on savait en 1289 qu'il pouvait y avoir désaccord entre les deux limites, puisque l'on constate ici leur conformité.

— Quinze paroisses, à l'ouest de Villeneuve et de Villefranche, relevaient au spirituel de Cahors et au civil du Rouergue.

— Quelques paroisses proches de Saint-Antonin étaient du diocèse de Rodez, mais de la terre de Caylus et relevaient donc au civil du Quercy.

— La paroisse de Teillet au bord du Ségala rouergat, sur la rive droite du Viaur, était du diocèse de Rodez, mais au civil, de l'Albigeois. Ce n'est d'ailleurs pas la seule anomalie de ce secteur. Juste à côté, rive droite, le territoire dit "de la Rivière" relevait au civil, mais aussi au spirituel, de l'Albigeois (Delmas 2005).

Telles sont, si l'on met à part le cas récent de Saint-Antonin et de son canton, les principales différences entre les deux circonscriptions. Elles n'ont pas affecté de façon majeure, sauf peut-être du côté de Villeneuve, la configuration de ce territoire. Il y a bien eu permanence. On constate que la circonscription

1. Trément et al. 2003.

civile était un peu plus étendue que le diocèse, sauf du côté du Viaur et de la basse vallée de l'Aveyron. Le cas de Lacalm fournit un argument en faveur de la plus grande ancienneté des limites civiles.

Remontons dans le temps. Les écrits de Grégoire de Tours, *Historia Francorum* et *Liber de gloria confessorum*, nous livrent trois mentions de limites ou de contestations sur les limites, toutes trois datées du VI^e siècle :

L'évêché éphémère d'*Arisitum* aurait été créé en 533. Il occupait la partie nord-ouest du Gard, autour du Vigan. Il disparut au VIII^e siècle. Grégoire de Tours écrit que Dalmas évêque de Rodez (de 524 à 581) aurait revendiqué comme siennes quinze paroisses annexées par les rois mérovingiens au nouveau diocèse. Elles se seraient trouvées dans le secteur de Nant. Ce passage qui a fait couler beaucoup d'encre peut être interprété de deux façons. Soit ces paroisses auraient été définitivement perdues et rattachées au diocèse de Nîmes, puis à celui d'Alès, et finalement au département du Gard. Soit les paroisses ont été récupérées par l'évêque de Rodez, qui du fait de sa loyauté à l'égard des Francs pouvait en attendre écoute et reconnaissance. On peut encore citer à l'appui de cette thèse un lieu-dit du Causse noir aveyronnais, Bré, appelé *Braisia* dans un acte du cartulaire de Conques, daté de la fin du X^e siècle : "*est ipse locus in pago Ruthenico, in vicaria Arisdense, in villa que dicitur Braisia*"². Traduction : "Ce lieu est dans le *pagus* de Rouergue, dans la *vicaria* d'*Arisitum* et dans le domaine de Bré". Le diocèse d'*Arisitum* n'existait plus à cette époque, mais une *vicaria*, au statut mal défini, en conservait encore le souvenir. De toute façon, la création du diocèse n'aurait pas porté atteinte à l'ancienne circonscription civile, celle du *pagus*.

La seconde mention peut être datée des alentours de 585. Innocent, évêque de Rodez, mais précédemment comte du Gévaudan, aurait été en désaccord avec son confrère Urcisin évêque de

Cahors "*pour les finages et limites de leurs diocèses, prétendant Innocent que l'évêque de Cahors lui occupait quelques paroisses estans sur les confins de Rouergue et de Quercy, qu'il asseuroit avoir été tenues par ses prédécesseurs évêques de Rodez*"³. L'affaire fut jugée en faveur d'Urcisin, lors d'un concile provincial tenu à Clermont en Auvergne. Bonal, premier historien du Rouergue (début du XVII^e siècle), note très justement que ces paroisses ne peuvent être que celles des environs de Capdenac-Villeneuve, car elles relevaient au civil, au moment où il écrivait, de la sénéchaussée de Rouergue, et au spirituel, de l'évêché de Cahors. Et il rappelle que Capdenac était aussi dans ce cas. On peut se demander aujourd'hui si Innocent, précédemment administrateur de comté, n'avait pas raison en demandant une même limite pour le diocèse et pour le comté. Mille deux cents ans plus tard, les constituants de 1790, en la circonstance bien conseillés, ont finalement tranché en sa faveur !

La troisième mention ne porte pas sur un problème de limite et pourtant c'est la plus précise. Un conflit pour violences conjugales opposait Eulalius, comte d'Auvergne, et sa femme Tetradia. Un plaid réunit vers 590 les évêques d'Auvergne, de Rouergue et de Gévaudan *in confinio supradictarum urbium*. Il faut comprendre *urbs* au sens de *civitas* ou de *pagus*. C'était donc à la limite de leurs trois cités. La tradition a toujours localisé cette rencontre sur l'Aubrac, à la Croix des Trois Évêques, c'est-à-dire à la jonction des trois départements du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère ou des trois régions d'Auvergne, de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon. C'est près de là que se trouve le lac de Saint-Andéol, auquel se rattache un épisode de la vie de saint Ilère, évêque des Gabales (vers 530). L'hypothèse d'un lac confédéral gaulois paraît d'autant plus justifiée que les Gabales étaient clients des Arvernes et que les Rutènes étaient liés par un

2. *Cartulaire*, éd. 1879, acte 397.

3. Bonal, éd. 1935, 166-167, d'après Grégoire de Tours, *Historia*, 6.38.

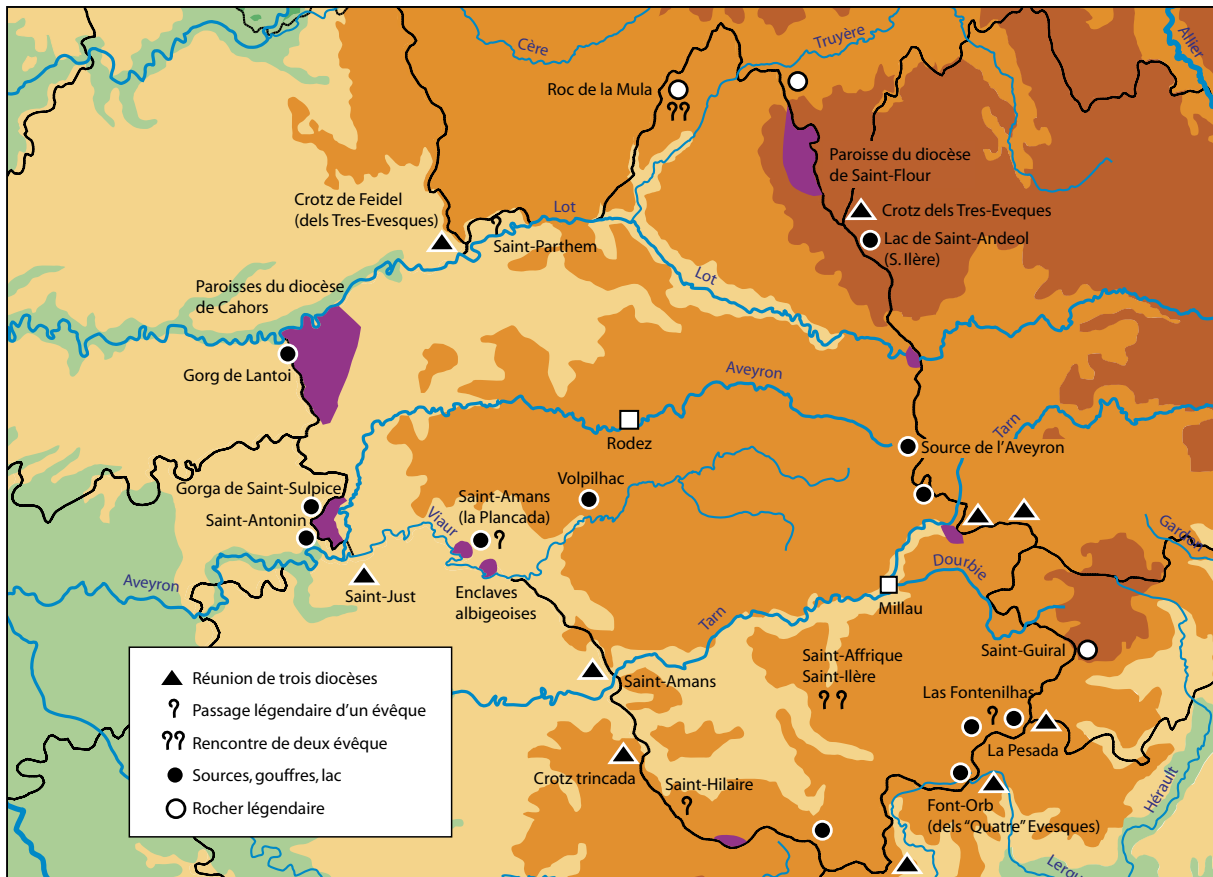


Fig. 1. Les évêques marqueurs du territoire du Rouergue et de ses limites (repères matériels, toponymes et légendes). En violet, discordances entre limites naturelles ou civiles et limites ecclésiastiques.

pacte à ces derniers, au moment de la guerre des Gaules.

En conclusion, quand la carte civile et la carte ecclésiastique coïncident, on est assuré de la stabilité historique de la limite. En cas de désaccord il y a présomption en faveur de la carte civile, qui paraît être plus fidèle aux contours de la *civitas*.

LES CROIX DITES DES DEUX OU TROIS ÉVÊQUES : DES MARQUEURS DE LIMITES (FIG. 1)

L'un des précédents exemples montre l'importance de ces points de rencontre entre trois territoires, points considérés comme sacrés (d'où, après la christianisation, la plantation de croix et la référence aux évêques) et donc immuables. J'ai traité de ce sujet dans une étude qui devrait paraître dans la revue de la Société de Mythologie

française. Je me contenterai d'en publier la carte, qui la récapitule. J'ai ajouté les souvenirs de rencontres d'évêques ou de franchissements de limites attestées par l'histoire ou par la légende. Parmi les rencontres, une des plus curieuses a eu lieu non pas sur la limite, mais au milieu du Rouergue, à Saint-Affrique ou plus précisément sous le rocher de Caylus, sur le chemin de Tiergues, qui est celui de Millau et du Gévaudan. Une croix, dite de Saint-Hilaire ou des Adieux, a été dressée en 1869 au bord de la route actuelle, en remplacement d'une antique croix qui se trouvait plus haut au bord du vieux chemin. Selon la tradition, saint Affrique, évêque de Comminges, réfugié dans une localité du Rouergue (*Curia* ?) qui porte aujourd'hui son nom, aurait reçu la visite d'un saint Hilaire, dans des circonstances sans doute capitales pour tous les deux, et l'aurait raccompagné à son départ. L'érudition, depuis au moins le XVII^e

siècle, a cherché à identifier ce saint Hilaire, ce qui en outre permettrait de dater exactement la vie de saint Affrique. Je pense qu'il s'agit de saint Ilère, évêque des Gabales, qui, nous venons de le voir, était présent au lac de Saint-Andéol vers 530. Le motif de la rencontre pourrait être les relations avec les Wisigoths ariens avec lesquels saint Affrique était en conflit, le ralliement des évêques du Sud du Massif Central à la cause des Francs et les problèmes que posait le nouveau diocèse d'*Arisitum*⁴. Sauf exception, les rencontres ou croix d'évêques sont toujours sur les limites ou aux abords d'une limite. Mais n'y aurait-il pas là un antécédent ? N'est-ce point là, à Caylus, que, selon les dernières recherches, César aurait établi un *praesidium* contre les Rutènes libres, en 52 a.C. ? On connaît le texte de César : "*Praesidia in Rutenis provincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatibus circumque Narbonem quae loca hostibus erant finitima constituit*" (BG, 7.7). On remarquera que les armées adverses sont organisées de part et d'autre symétriquement : du côté des Gaulois commandés par Luctérius, au centre, les Rutènes indépendants, à leur droite, les Nitiobroges (ouest), à leur gauche, les Gabales (est) ; du côté des troupes sous le commandement de César, au centre, les Rutènes provinciaux, à leur droite, les Volques Arécomiques (est), à leur gauche, les Tolosates (ouest). Si l'on applique la méthode régressive, le territoire des Tolosates s'avance alors au sud du département du Tarn. En effet cette partie constituait jadis le diocèse de Lavaur, lui-même démembré en 1317 de celui de Toulouse. Les Rutènes provinciaux auraient été normalement à l'est de ce territoire. Quant aux *praesidia* établis par César chez eux, il est probable que l'un d'eux se trouvait à Caylus. L'identification récente de balles de fronde trouvées en ce lieu en apporterait la preuve⁵. Ce poste pouvait-il contrôler une frontière entre Libres et Provinciaux qui aurait suivi, selon certaines hypothèses, le cours du Tarn, soit à 10 km à vol d'oiseau et à 15 km par les chemins ? On peut

en douter. En revanche un contrôle de l'important accès oriental ne serait-il pas plus justifié ?

LIMITES LINGUISTIQUES

La linguistique a la réputation d'être la plus exacte des sciences humaines. Pourquoi ne pas l'utiliser au service de l'archéologie ? En 1974, dans une communication sur les "Limites linguistiques du Rouergue septentrional" H. Guiter avait montré de façon pertinente que "les frontières linguistiques sont les frontières humaines les plus clairement reconnaissables sur le terrain"⁶. Il disposait pour établir ces frontières des atlas linguistiques de Gilliéron et de *l'Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central (ALMC)* de Nauton, paru en 1957. Depuis, notre base de recherche s'est enrichie, en 1978 de *l'Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental* de X. Ravier et en 1981 de son équivalent pour le Languedoc oriental de J. Boigontier. Cette remarquable série est malheureusement inachevée. La méthode des linguistes consiste à tracer une ligne dite isoglosse entre deux façons de parler. Il convient bien entendu de retenir un trait majeur, pour qu'il soit signifiant : ainsi le latin *capra* (chèvre) aboutit à *cabro* en Rouergue et à *chabro* (palatalisation) dans le Gévaudan voisin. On recommence avec d'autres traits linguistiques majeurs et l'on obtient soit des lignes distinctes, soit une superposition de lignes et, mieux, de véritables faisceaux d'isoglosses, qui permettent éventuellement de définir des limites entre dialectes si les traits majeurs sont nombreux, ou entre sous-dialectes s'ils le sont moins. Restons sur la frontière orientale du Rouergue : le latin *natāre* (nager), avec *a* prétonique aboutit à *noda* (vélarisation en *o*) en Aveyron et à *nada* en Lozère, suivant la même ligne de partage que précédemment. La ligne se prolonge entre Aveyron et Cantal. Bref, on peut considérer qu'il y a entre Aveyron, Cantal et Lozère, donc le long de la limite nord-est du département, de Thérondels jusqu'à Trélans et à

4. Delmas, à paraître.

5. Gruat *et al.* 2002.

6. Guiter 1974.

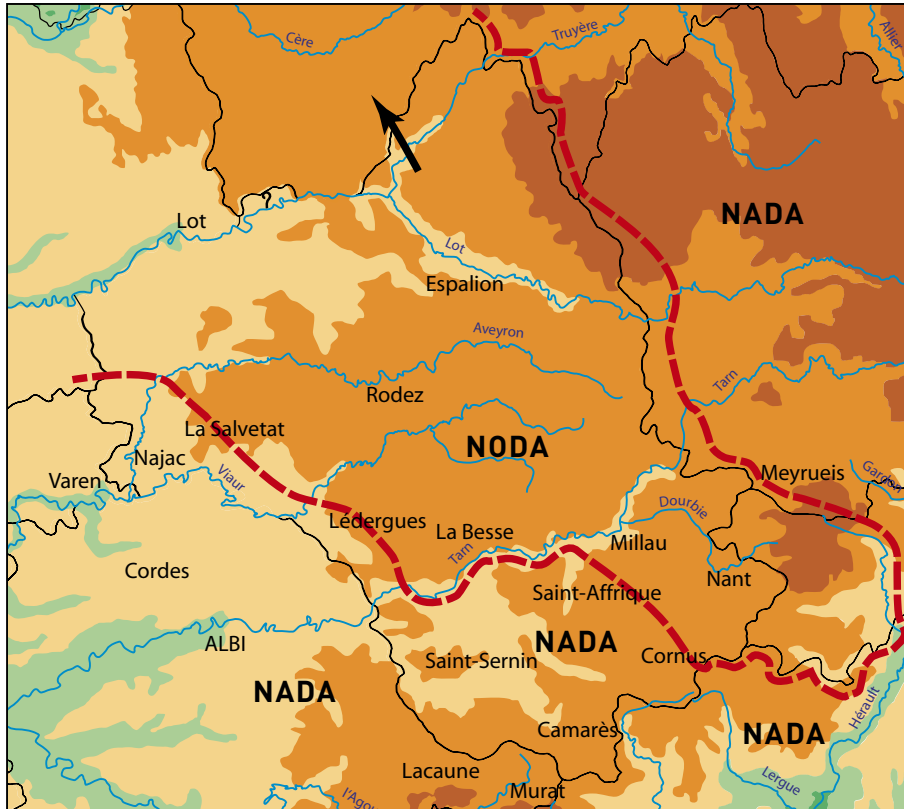


Fig. 2. Évolution du *a* prétonique latin (ex. : *natāre*).

Saint-Pierre de Nogaret, une nette limite dialectale (ou sous-dialectale, selon H. Guiter). Ne peut-on, après ce constat, formuler l'hypothèse du substrat linguistique ? Les différences de parler seraient le fait d'habitudes antérieures à la romanisation, qui auraient influencé la prononciation du latin. Elles confirmeraient l'ancienneté de la frontière, à la fois culturelle et politique. Guiter, utilisant l'atlas de Nauton, remarquait que la limite administrative actuelle nord-ouest, en partant de Thérondels jusqu'à Livinhac le Haut, était aussi une limite linguistique. On trouve sur cette limite une autre croix des Trois Evêques (ou Croix de Feydel), qui paraît avoir pris le relais d'un ou de deux marqueurs sacrés de l'Antiquité que rappelleraient les lieux-dits voisins Puech-de-Mercuriol et Puech-de-Jou (*Jovis* ?). On constate pour la partie septentrionale du Rouergue une triple concordance administrative, historique et linguistique.

M'inspirant, en la simplifiant, de la méthode de Guiter, j'ai retenu pour le reste du Rouergue trois

traits linguistiques majeurs qui permettraient de définir des limites (sous-)dialectales, sans avoir recours à la définition longue et complexe des faisceaux d'isoglosses. Il s'agit de l'évolution du *a* prétonique latin, du traitement du *l* implosif et du *l* intervocalique et de l'évolution du *o* accentué ou tonique, suivi d'un yod :

L'évolution du *a* prétonique latin, comme dans le latin *natāre*. Trois constatations (fig. 2) :

1- L'isoglosse entre Aveyron et Lozère se situe à l'est de la limite administrative actuelle, depuis Trélans au nord de la vallée du Lot jusqu'à Meyrueis dans la vallée de la Jonte, affluent du Tarn. Si l'on admet, comme précédemment, que la limite linguistique garderait le souvenir d'une frontière plus ancienne culturelle ou politique, l'écart pourrait suggérer un léger glissement vers l'ouest de la limite territoriale. Il est bon de rappeler que la terre de Sévérac s'étendait sur la partie occidentale du Causse de Sauveterre, en Gévaudan, réalité qui en apparence

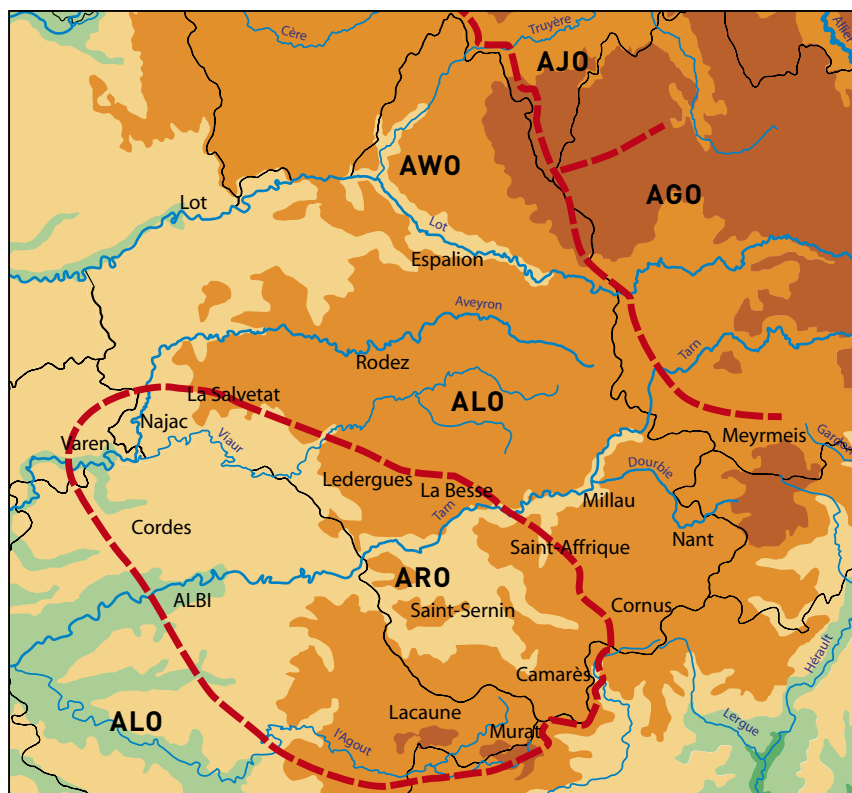


Fig. 3. Évolution du *l* intervocalique latin (ex. : *āla*).

complique l'analyse, mais qui confirme peut-être au contraire l'ancienneté de la limite, si l'on suppose que cette terre était originellement du Rouergue.

2- Une isoglosse identique, mais inverse, sépare un pays rouergat en *o* d'un pays albigeois en *a*, en retrait de 5 km par rapport à la vallée du Viaur, qui est censée être la limite naturelle des deux pays. Curieusement cette limite linguistique a une petite correspondance historique et administrative avec les enclaves civiles albigeoises de Teillet et de la Rivière de Mirandol, mais aussi archéologique avec le site de l'oppidum de Miramont (première moitié du I^{er} siècle a.C.), et enfin, légendaire. Saint Amans, évêque de Rodez du IV^e siècle, aurait marqué de son bâton la limite de l'enclave de la Rivière, preuve qu'il la reconnaissait⁷. On pourrait donc formuler de nouveau, mais avec des arguments plus nombreux,

la thèse selon laquelle l'isoglosse garderait le souvenir d'une frontière plus ancienne.

3- Le Sud-Aveyron est curieusement partagé par une division interne. Le Millavois et le Larzac ainsi qu'une enclave en terre cévenole (Le Vigan) font bloc avec le reste du Rouergue et disent *o*. Le Saint-Affricain dit *a* comme l'Albigeois voisin. L'isoglosse passe à l'est de Saint-Affrique.

Le traitement du *l* implosif, comme dans *oustal* (latin : *hospitale*), et du *l* intervocalique, comme dans *alo* ou *escalo* (latin : *ala*, *scāla*). Deux remarques (fig. 3) :

1- Au nord-est, l'isoglosse qui sépare *alo* côté Aveyron d'*ajo* côté Cantal, *ago* côté Lozère, confirme l'isoglosse *a-o* avec un nouvel écart à l'est, sur le Causse de Sauveterre, entre Lot et Tarn, mais plus réduit. En revanche elle serait légèrement en retrait aux environs de Saint-Laurent d'Olt.

2- La zone qui longe au nord la vallée du Viaur et le territoire saint-affricain se distingue une nouvelle

7. Delmas 2005.

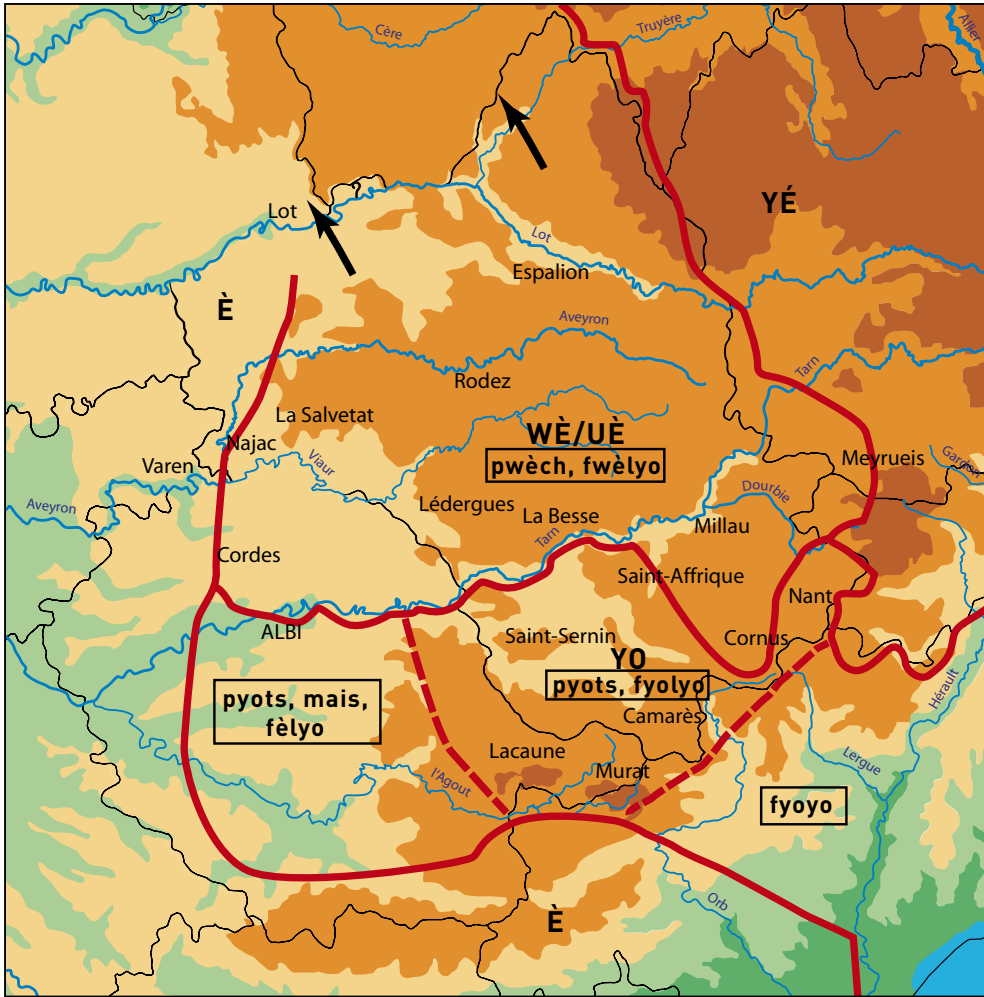


Fig. 4. Évolution du *o* accentué (suivi de *y*) latin (ex. : *podium*, *noctem*, *folia*...).

fois. Ces deux secteurs constituent avec l'Albigeois du Nord-Est et de l'Est une entité linguistique caractérisée par un phénomène de rhotacisme (passage du *l* intervocalique au *r* apical). On dit *aro*, *escaro*, tandis que le reste du Rouergue dit *alo*, *escalo*. Dans une aire plus réduite on note le passage du *l* implosif final à *r* apical et l'on dit *oustar* au lieu d'*oustal*. E. Nègre avait consacré un article à ce curieux phénomène en 1965. A. Dauzat qui, le premier, avait remarqué cette particularité avançait l'hypothèse d'un substrat prélatin (Dauzat 1933). Tout en ne s'avançant pas jusque-là par prudence, E. Nègre reconnaissait que le rhotacisme devait être au moins antérieur au X^e siècle, époque au cours de laquelle le double *l* (*ll*) latin aurait été réduit à *l* simple dans la langue parlée et dans la langue écrite,

mais c'était trop tard pour passer au rhotacisme. En effet *scāla* aboutit à *escaro*, mais *pulla* donne *poulo*, pas plus. Le substrat aurait donc influencé une latinité encore classique, antérieure au X^e siècle.

L'évolution du *o* accentué ou tonique suivi d'un *yod*, comme dans *podium*, *folia* et par évolution *noctem* (fig. 4).

En Rouergue, il aboutit généralement à *wè* ou *uè* : *nuèch*, *puèch*, *fuèlyo*. Le Saint-Affricain et une partie du Tarn et de l'Hérault conservent le *o*, ce qui témoigne d'un certain conservatisme linguistique. C'est un phénomène difficile à repérer, quasi clandestin dans les archives et qui de ce fait a en général échappé aux toponymistes. Les rédacteurs de nos documents d'archives, la plupart du temps,

par conformisme inconscient ou par volonté de normalité, ont écrit d'eux-mêmes *nuèch* et *puèch*. Même conformisme dans la langue parlée : un informateur de l'abbé Nègre lui expliquait que *pioch* était du patois et *puèch* du français, donc plus correct ! (Nègre 1972, 291). Je distingue dans cette aire conservatrice trois secteurs. Du côté du département du Tarn, donc à l'ouest, on dit majoritairement *piots*, mais *fèlyo*. Dans le Saint-Affricain et à l'est-sud-est du Tarn on dit *piots-pioch*, *nioch* et *fiolyo*, formes les plus conservatrices. Dans l'Hérault, on trouve une aire où le *l* mouillé (*ly*) se réduit à *yod* : *fiolyo*. Il faudrait affiner cette carte ; en effet les points d'enquête sont malheureusement peu nombreux.

Il suffit de comparer les cartes de ces divers traits, traits majeurs, pour constater qu'il y a une limite linguistique à 5 km environ au nord de la vallée du Viaur, ou plutôt une ligne en dents de scie, confirmée par l'existence d'enclaves albigeoises. Le particularisme saint-affricain s'arrête à l'est de Saint-Affrique. Il se caractérise par un conservatisme : *a* prétonique non vélarisé, *o* tonique (suivi de *yod*) maintenu, *l* plus marqué jusqu'au rhotacisme, permettant de le distinguer du double *l* latin, alors que cette différence est ignorée ailleurs. En revanche le Larzac, proche de Millau, paraît appartenir au même groupe linguistique que le reste du Rouergue.

PARTICULARITÉS TOPONYMIQUES

A. Soutou avait dressé naguère la carte des hydronymes gaulois en *dubrum* : Vernezobre, Bernazoubre, Vernoubre, Ladezoubre, Casselouvre, près de Saint-Gervais-sur-Mare, dans l'Hérault, etc. (Soutou 1974). Je constate que cette carte montre une concentration dans les secteurs de Saint-Affrique et de Saint-Pons, constituant une aire presque identique à celle d'*aro-pioch*. En partant du cas de ces hydronymes, Soutou suggérerait que ce territoire aurait été marqué par une culture qui aurait résisté à la celtisation des Rutènes et des Volques Arécomiques ou Tectosages. "Peuple ligure, zone ligure", écrivait-il, noyau de résistance. "Ainsi

pourrait s'expliquer que leur annexion à la *Provincia* ait été favorisée par leur identité même, différente de celle des autres peuples de la Gaule"⁸. Par d'autres voies et avec d'autres termes, il faisait, comme je le fais, le constat d'un particularisme. Nous aurons confirmation de ce particularisme toponymique, mais en négatif, avec l'exemple suivant.

La carte des toponymes en *-uējouls* auxquels j'ai joint les toponymes en *-uēja* ou en *-uèch*, qui leur sont apparentés, repose, ainsi que je l'ai dit, sur une sélection de 120 noms, établie après consultation des états de sections (fig. 5). J'ai particulièrement exploré les communes du Ségala et des Monts de Lacaune. La quasi-absence de toponymes en *-uējouls*, *-uēja*, *-uèch* dans les communes aveyronnaises proches du département du Tarn est un fait⁹. En revanche leur concentration est évidente dans la partie supérieure des trois bassins du Lot, de l'Aveyron et du Tarn. Diffusion au fil de l'eau, pourrait-on dire. Faute de pouvoir me livrer à une exploration identique dans les départements limitrophes, j'ai parcouru les dictionnaires topographiques du Cantal, du Gard et de l'Hérault et les tables de l'I.N.S.E.E. des autres départements. Les résultats doivent être comparés à celui qu'Albenque avait obtenu pour l'Aveyron (21) en 1948. Il révèle une relative abondance de noms de cette famille dans le Cantal (25), le Lot (17) et la Lozère (11). Contrairement à ce qu'ont écrit certains auteurs¹⁰, ces toponymes sont présents et nombreux dans le Gard (11) et dans l'Hérault (12). Je n'en ai relevé que trois dans le Tarn et deux en Tarn-et-Garonne et encore dans la partie rouergate de celui-ci. Mais si j'ajoute les noms en *-uēja* et *-uèch*, je compte en tout quinze toponymes, ce qui atténue un peu la rupture avec nos voisins de l'Ouest-Sud-Ouest. Même rupture entre le Saint-Affricain et le reste du Rouergue. Dans le Saint-Affricain où l'on dit *pioch* et *nioch*, les très rares noms de ce type ont évolué en *-iojouls*, *-ioja* et *-ioch* et ils sont tous groupés dans le secteur de Fayet-Tauriac. C'est une

8. A. Soutou 1974, 35-36.

9. Delmas 2002.

10. Dauzat, Soutou 1974, 36.

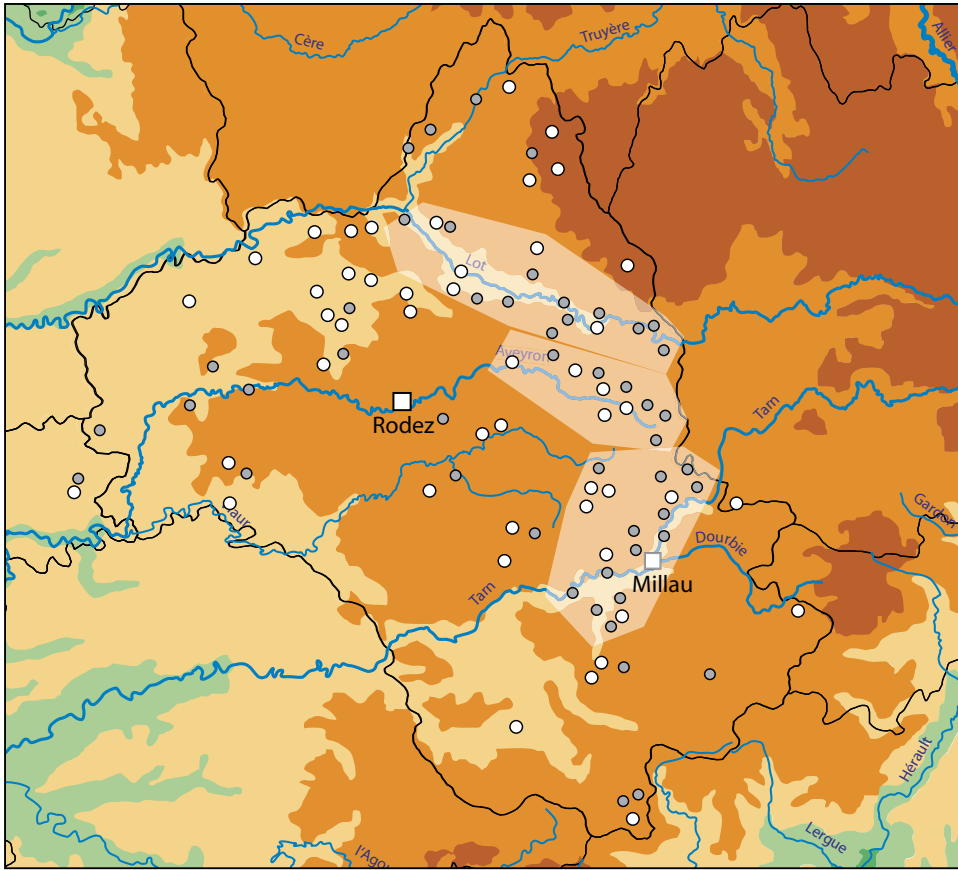


Fig. 5. Toponymes en *-uejous* (ronds gris) et en *-uèja* ou *-uèch* (ronds blancs) en Aveyron.

exception dans une aire caractérisée par le refus de toponymes dérivés du gaulois (*o*)-*ialon*. Et l'on peut même se demander si ces formes en *-iojous* ne sont pas des constructions tardives s'inspirant paradoxalement, une fois de plus, de la norme rouergate. En effet la forme *Enueja* (1507) précède celles de Nioge (1672) et de Nuéjous (cadastre de 1831) ou de Niojous.

Toponymes en *-acum*, *-anum*, *-anicum*

En ce qui concerne les suffixes en *-acum*, *-anum* et *-anicum*, je suis parti essentiellement des relevés d'Albenque (1948), de mes propres relevés sur le Ségala et le Lévézou, réalisés pour la préparation du volume de l'Aveyron de la *Carte archéologique de la Gaule*, et des recherches de Fr.-R. Hamlin dans l'Hérault et le Gard, tout en n'ignorant pas l'étude de J.-P. Chambon de 1999. On ne peut se conten-

ter des tables des lieux-dits qui livrent beaucoup de faux amis.

- Le suffixe en *-ac* (*-acum*) occupe tout le Rouergue. Les toponymes de cette famille sont présents dans l'Hérault, mais de façon plus diffuse : Graissessac, Taussac au nord du Jaur et de l'Orb, Olonzac, Autignac, Montagnac, Brignac ailleurs, etc. Il faut les chercher alors qu'ils abondent en Rouergue.

- Le suffixe en *-an* (*-anum*) est rare en Aveyron et les noms le comportant ne sont pas toujours utilisables. En revanche, ils abondent dans la plaine de l'Hérault, au centre et à l'ouest. Fr.-R. Hamlin en compte 155. Ce toponyme ne remonte quasiment pas dans les hauts cantons de l'Hérault. La carte publiée par Hamlin le montre très nettement (1971-1974).

- Le suffixe en *-argues* (*-anicis*) occupe le centre, l'Est et le Sud du département du Gard et une petite partie à l'est de celui de l'Hérault, avec quelques points isolés ailleurs et peut-être des faux amis

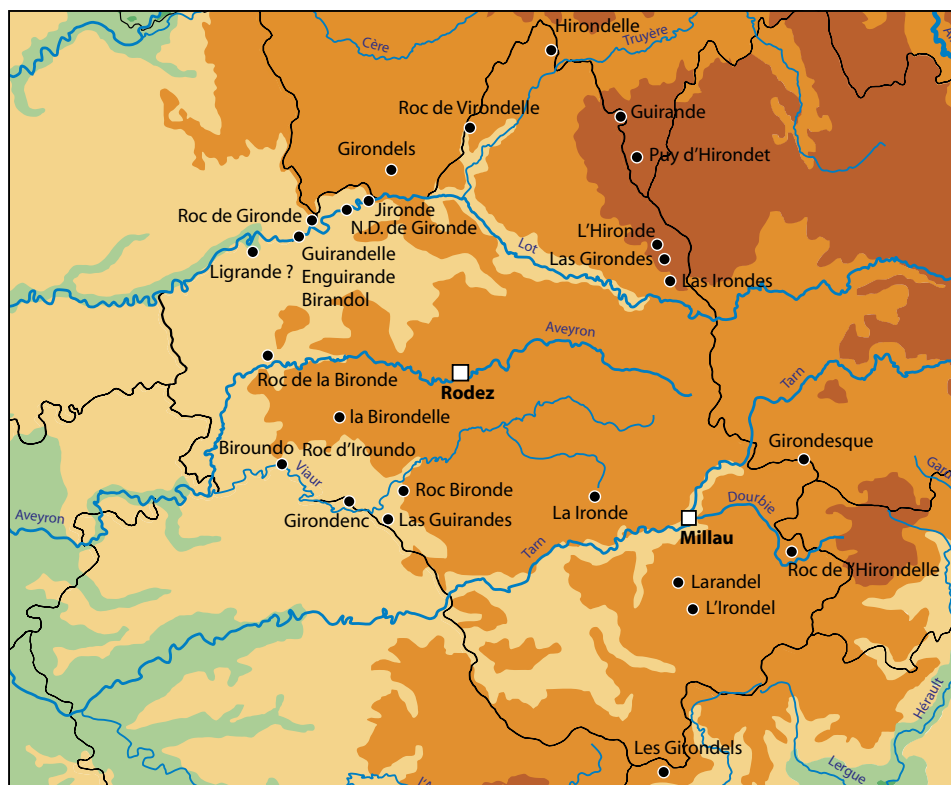


Fig. 6. Toponymes du type *equoranda* (limite) en Aveyron.

comme Olargues (*Olarge* en 1127 ou *Olargio* en 1174). Hamlin compte 53 toponymes en *-argues* dans l'Hérault et conclut que la rivière de ce nom "constitue une limite dialectale assez importante et... probablement aussi une limite politique pendant une très longue période de l'Antiquité"¹¹.

Est-il aventureux de distinguer à partir de ces trois exemples trois ou plutôt quatre occupations différentes ? Rutènes (*-ac*) au nord, Volques Arécomiques (*-argues*) à l'est, Tectosages (*-an*) à l'ouest de l'Hérault. Notons enfin une zone de rareté de ces toponymes dans les hauts cantons de l'Hérault.

Comment, en terminant, ne pas rappeler que l'on a trouvé à Las Cours, près de Ceilhes-et-Rocozels (Hérault), dans le secteur minier de la haute vallée de l'Orb et à deux kilomètres à peine de la limite de l'Aveyron, une trentaine de tessères de plomb du début de l'Empire, portant la mention :

SOC(ietas) ARG(entifodinarum) ROT(enorum) ?
Le sens en est, si la restitution est juste : Société des mines d'argent des Rutènes¹². Ce qui a permis de conclure que ce secteur appartenait peut-être au territoire rutène et à la partie qui avait été rattachée à la *Provincia*. On remarquera que nous sommes dans la zone linguistique *nada-pioch*. Seul le phénomène de rhotacisme paraît s'arrêter plus au nord-ouest : on dit *sarado* à Montagnol et à Saint-Maurice-de-Sorgues (Aveyron), *salado* vers Montpaon (Aveyron) et Avène (Hérault).

Les toponymes dérivant d'*equoranda* marqueurs de limites (fig. 6)

Les derniers toponymes que j'ai retenus sont ceux de la famille gauloise *equoranda* ou *icuoranda*. Le mot aurait le sens de limite, juste limite, limite définie par un accord. C'est, de l'avis général,

11. Hamlin 1977, 3-35.

12. Gourdiol et Landes 2000, 267.

un excellent marqueur, peut-être le meilleur. À partir d'une exploration quasi systématique des documents cadastraux j'ai relevé une trentaine de toponymes ou microtoponymes, qui pourraient en dériver. Les formes les plus anciennes sont *Guiranda* (996), *Arandellum* (XII^e siècle, auj. L'Hirondel près de Saint-Baulize), *Larandellum* (1306), La Yrunde (1466), *Guirandella* (1524, auj. L'Hirondelle, près de Thérondels). Ils sont particulièrement nombreux au nord-ouest du Rouergue, soit 11 noms, et au nord-est, soit 6 noms. On totalise donc rien que pour le Nord 17 toponymes, ce qui confirme la stabilité de ce secteur, avec cependant un léger retrait au nord de Saint-Laurent d'Olt, déjà constaté sur la carte linguistique. On trouve du côté du Viazur 5 noms, 1 sur la rivière, les autres en retrait, côté Aveyron. Ainsi le Girondenc est dans l'enclave albigeoise de Teillet, rive droite. Roque-Bironde est sur le flanc de l'oppidum de Miramont, ce qui confirmerait son rôle d'oppidum de frontière. On ne trouve aucun nom de cette famille sur la frontière ouest, de Capdenac à Saint-Antonin, ni sur la frontière sud depuis la Dourbie à l'est jusqu'aux environs de Réquista à l'ouest. Le seul toponyme de cette catégorie du côté de la frontière sud serait les Girondels, ravin proche de Saint-Gervais sur-Mare (Hérault), qui descend du Col de la Pierre Plantée (un menhir christianisé). Nous sommes aux environs de la limite de l'ancien diocèse de Castres, qui avait été démembré en 1317 de celui d'Albi et auquel Saint-Gervais appartenait, et à 6 km environ à vol d'oiseau de l'oppidum dit du Plo de Bru. Par ailleurs le ravin débouche en face d'un ruisseau au nom bien gaulois de Casselobre (*Cassezobre* en 1234) qui appartient à la famille des hydronymes en *-dubrum*. Enfin quelques toponymes sont perdus au milieu du Rouergue. Je n'ai pas pour le moment d'explication pour ceux qui sont au nord de la vallée du Tarn. En revanche deux toponymes, au sud, méritent d'être signalés : L'Irondel et L'Arandel (c'est le même mot et la même réalité). Le second est défini comme limite en 1665 : "*Larandel faisant séparation des taliabes de*

Saint-Paul avec le Viala"¹³. Le taillable est la division du territoire sur laquelle se lève l'impôt foncier ou taille. Nous pouvons dessiner une ligne nord-ouest-sud-est, bordant à l'ouest le Larzac, traversant les terroirs de Roquefort, de Saint-Paul des Fonts et de Saint-Baulize et passant par le site de la Treille ou des Treilles bien connu des archéologues. Il m'a paru utile pour la recherche de donner la liste de ces toponymes dérivant probablement d'*equoranda*, en signalant leur contexte archéologique et en renvoyant éventuellement à une étude précédente dans laquelle j'abordais ce sujet (1998) :

Bordure nord-ouest

Boisse-Penchat : Ligrande (1789, avec un doute, car ce pourrait être pour L'igüe grande).

Livinhac-le-Haut : Birandol ou Virandole (1836), Guirandelle et Enguirande. Contexte particulièrement riche de La Roque-Bouillac, territoire rouergat sur la rive droite du Lot, roches à cuvettes, Croix de Feydel dite des Trois Évêques (Delmas 1998, 287).

Felzins et Montredon (Lot) : Guirandes.

Saint-Santin : Gironde (1836). Territoire rouergat, sur la rive droite du Lot.

Saint-Parthem : château et chapelle de Gironde. Id., légende de franchissement et rocher à gravure (Delmas 1998, 320).

Grandvabre : Jironde. Légende de franchissement¹⁴.

Calvinet (Cantal) : Girondels.

Espeyrac : La Gironde (1834).

Murols : Lou Roc de Virondelle (1830). Légende et rocher à gravure¹⁵.

Bordure nord-est

Thérondels et Cantal limitrophe : *Guirandella* (1524), auj. L'Hirondelle, rivière.

Lacalm : Guirandes (1842). Lieu du Rouergue, mais du diocèse de Saint-Flour, ainsi que nous l'avons vu,

13. Arch. dép. de l'Aveyron 2 E 242-8, fol. 93.

14. Delmas 1998, 287.

15. Delmas 1998, 319.

légende, rochers à cuvettes¹⁶.

Sant-Urcize (Cantal) : Puy d'Hirondet. Mais il se trouve plutôt sur la limite toute proche de l'Auvergne et du Gévaudan.

Aurelle-Verlac : L'Ironde (1685).

Pomayrols : Las Girondes (1818) et Las Irondes (1818).

Bordure est

Gorges du Tarn, près du Rozier (Lozère) : L'Ironcelle ?

Veyreau : Girondesque (1552). Non loin d'une Croix des Trois Évêques, mais celle-ci est récente.

Saint-Jean-du-Bruel : Roc de l'Hirondelle (1841). À 2 km environ du site (protohistorique ?) de la Barthe, légende de franchissement.

Bordure sud

Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault) : Les Girondels, ravin. Celui-ci descend du Col de la Pierre Plantée, menhir christianisé et rochers à cupules.

Bordure ouest

Lescure-Jaoul : Roq d'Iroundo ou La Biroundo (1835). Légende et mégalithe dit le Cheval du Roi¹⁷. Pampelonne (Tarn) : Le Girondenc. Enclave albigeoise de Teillet, sur la rive droite du Viaur, légende de franchissement.

Centres : Roque-Bironde. Sur le flanc de l'oppidum de Miramont.

Saint-Just-sur-Viaur : Las Guirandes. Côté du Sérayet, rive gauche du Viaur.

Lédergues : Lirendié ? (1835).

Intérieur du département, du nord au sud

Castelnau-de-Mandailles : Lirondet ? (1827).

Villefranche et Maleville : Roq de la Bironde.

Colombières : La Birondelle (1836). Légende de franchissement et rocher à gravures à proximité.

Salles-Curan : La Randelle ? (1791).

Le Viala du Tarn : La Yrunde (1466) ou L'Ironde

(1608). Rocher à gravure¹⁸

Saint-Jean-et-Saint-Paul : *Larandellum* (1306) ou Larandel (1665).

Saint-Baulize- de- l'Ironde : *Arandellum* (XII^e siècle) ou l'Arondel (1349), auj. L'Ironde.

La voie Béziers-Albi : voie centrale d'une aire linguistique originale

Il me paraît indispensable pour finir de dire un mot de la voie antique de Béziers à Albi et Cahors, dite *camin ferrat*¹⁹. On a considéré avec raison le fait qu'elle servait depuis longtemps, sinon depuis toujours, de limite entre Rouergue et Albigeois comme une preuve de son ancienneté. Mais son rôle de frontière appartient à un temps où elle avait probablement cessé d'être la colonne vertébrale d'un territoire qui s'étendait de part et d'autre et dont la linguistique, la toponymie et l'archéologie nous ont révélé l'originalité. Cette aire n'avait-elle pas déjà une identité au temps des statues-menhirs ? L'étude linguistique ne montre-t-elle pas ce qu'il faut bien appeler un particularisme propre au Saint-Affricain, aux monts de Castres et de Lacaune et, en partie, au Nord-Ouest de l'Hérault ? Ne constate-t-on pas l'absence de toponymes dérivés d'*equoranda* le long de ce chemin, au moins entre Rouergue et Albigeois ? Pendant des siècles, elle a été la voie de circulation ou "draye" du bétail que l'on amenait du Limousin et du Rouergue vers les boucheries du Languedoc et de Marseille. Au XIX^e siècle, 40 000 bêtes passaient encore chaque année par Montfranc et Roquecézière où il y avait foire ou péage. Saint-Méen, sous la voie, côté Rouergue, est resté le plus important centre de pèlerinage de l'Aveyron et des départements voisins pour les éleveurs de brebis. Cette voie fut un des principaux et plus anciens chemins du sel du Languedoc vers l'Albigeois et le Rouergue, avant la création du canal du Midi²⁰. On sait que toutes ces activités ont été invariables pendant des siècles, ce qui permet de supposer

16. Delmas 1998, 293.

17. Delmas 1998, p. 296.

18. Delmas 1998, p. 321.

19. Delmas 2006.

20. Delmas 2007.

une haute antiquité au chemin qui leur servait de support.

CONCLUSION

Le territoire du Rouergue a traversé les siècles avec une remarquable stabilité depuis au moins les plus anciens écrits (VI^e siècle) qui traitent de ses limites. Les quelques altérations qu'il a subies ont souvent été marginales et ont été corrigées. C'est le cas des paroisses des environs de Villeneuve. Le diocèse de Vabres, qui ne fut certes pas une opération marginale, a duré moins de cinq siècles. Passons sur le cas du canton de Saint-Antonin (1808). Les informations que nous avons sur la frontière sud sont rares : que sont devenues les paroisses attachées à l'éphémère diocèse d'*Arisitum* ? Où se trouvait le territoire des Rutènes provinciaux ? La toponymie, ou plus exactement ce que j'appelle les marqueurs de frontières (*equoranda*, croix ou lieu des Trois ou Deux Évêques), permet de poser des jalons concordants. Les absences elles-mêmes sont significatives. Les cartes linguistiques révèlent de possibles glissements de limites, du côté du Gévaudan et au nord de la vallée du Viaur. Ils sont difficiles à interpréter. En revanche, les isoglosses cernent autour de Saint-Affrique une aire dialectale originale, englobant une portion sud-est du Tarn et une petite portion nord-ouest de l'Hérault, caractérisée par un certain conservatisme phonétique. Peut-être faut-il chercher là le mystérieux territoire des Rutènes provinciaux, dont l'annexion par Rome n'aurait pas été seulement stratégique, mais, en raison de ses richesses minières, économique. Sinon, ce particularisme pourrait remonter plus haut. De toute façon, il a eu une influence sur l'histoire qui a suivi.

Bibliographie

Albenque, A. (1948) : *Les Rutènes*, Rodez, P. Carrère.

Chambon, J.-P. (1999) : "Sur la répartition des toponymes en *-anu* et *-anicu* et les courants de romanisation de la Gaule chevelue méridionale", *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVII, 141-161.

——— (2001) : "Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique", in : Foyard, J. et P. Monneret, *Mélanges de dialectologie, toponymie, onomastique offerts à Gérard Taverdet*, Dijon, 77-118.

Dauzat, A. (1933) : "Essais de géographie linguistique", *Revue des Langues Romanes*, 67, 32-49.

Delamarre, X. (2003) : *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2^e édition, Paris, Errance.

Delmas, J. (1998) : "L'enjambée du géant : un mythe se rapportant à la traversée des vallées et aux limites", in : Gruat, Ph. éd., *Croyances et rites en Rouergue des origines à l'an Mil*, Rodez, 283-313.

——— (2002) : "Le gaulois *-ialon* (défrichement, terre) et les toponymes rouergats en *-uéjoul*, *-uèja/-ièja* et *-uèch/-ièch*", *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 16, 101-118.

——— (2005) : "Le Viaur, une frontière ? Enclaves, franchissements et 'enjambées des géants' ", *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, 59, 161-182.

——— (2006) : "Voies romaines, drayes et chemins présumés antiques ou anciens, état de la question", *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 19, 129-154.

——— (2007) : "Les greniers à sel du Rouergue et leur approvisionnement", *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, 61, 9-15.

——— (2008) : "Ilère, évêque des Gabales, le Rouergue et les cultes indigènes au VI^e siècle", *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 21, à paraître.

Gourdiol, R. et Chr. Landes (2000) : "Une société minière italienne en pays rutène", in : Dedet, B. et

al., éd.s., *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central*. Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, Conques et Montrozier, mai 1997, *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*, 6, Lattes, 61-64.

Gruat, Ph., G. Marty et J. Poujol (2002) : "Des balles de fronde en plomb de l'armée romaine à Caylus/Puech de Boussac", *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 16, 87-96.

Guiter, H. (1974) : "Limites linguistiques du Rouergue septentrional", in : *Études sur le Rouergue*. Actes du XLVII^e congrès d'études de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon et du XXIX^e congrès d'études de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Rodez, 7, 8 et 9 juin 1974, 15-20.

Hamlin, Fr.-R. (1971-1974) : "Les noms de domaines dans le département de l'Hérault", *Revue Internationale d'Onomastique*, 245-256, 15-32, 81-97 et 161-179.

——— (1977) : "Les toponymes gallo-romains en -anicum", *Revue Internationale d'Onomastique*, 29, 3-35.

Nègre, E. (1965) : "Une aire de rhotacisme en Rouergue et Albigeois", in : *Actas del XI congreso internacional de lingüística románica*, Madrid, 1567-1577. Reproduit in : Nègre, E. (1984) : *Études de linguistique romane et toponymie*, Toulouse, Collège d'Occitanie, 39-49.

——— (1972) : "Un exemple de toponymie dialectale : le PUY, le PUECH, etc. en France", *Revue Internationale d'Onomastique*, 283-293. Reproduit in : Nègre, E. (1984) : *Études de linguistique romane et toponymie*, Toulouse, Collège d'Occitanie, 191-201.

Soutou, A. (1974) : "Approches du problème des Rutènes Provinciaux", in : *Études sur le Rouergue*. Actes du XLVII^e congrès d'études de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon et du XXIX^e congrès d'études de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Rodez, 7, 8 et 9 juin 1974, 21-39.

Trément, Fr., J.-P. Chambon, V. Guichard et D. Lallemand (2003) : "Le territoire des Arvernes : limites

de cités, tropismes et centralité", in : Mennessier-Jouannet, Chr. et Y. Deberge, éd.s., *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003, 99-110.

Zadora-Rio, E. (2001) : "Archéologie et toponymie : le divorce", *Les Petits cahiers d'Anatole*, C.N.R.S.-Université de Tours-Université François Rabelais, 8.